

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 février 2015 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents.

Mme Denise ANCELIN est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

## Ordre du jour

- Approbation du dernier conseil
  1. CA + Compte de Gestion + Affectation des résultats COMMUNE
  2. CA + Compte de Gestion + Affectation des résultats EAU
  3. CA + Compte de Gestion + Affectation des résultats ASSAINISSEMENT
  4. Remboursement achat effectué par M. le Maire
  5. Terrains lotissement de la Vigne
- Questions diverses

## Approbation du dernier conseil

Le compte rendu de la séance du 08/12/2014 est adopté.

Le Maire certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance à la porte de la mairie le 16/12/2014.

## 1. Compte administratif et Affectation des résultats 2014 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- (1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<i>305 715,50</i>
Opérations de l'exercice	<i>188 544,35</i>	<i>183 557,00</i>
Totaux	<i>188 544,35</i>	<i>489 272,50</i>
Résultat de clôture	/	<i>300 728,15</i>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>52 246,26</b>
Opérations de l'exercice	<b>245 463,42</b>	<b>229 649,36</b>
Totaux	<b>245 463,42</b>	<b>281 895,62</b>
Résultat de clôture	/	<b>36 432,20</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>357 961,76</b>
Opérations de l'exercice	<b>434 007,77</b>	<b>413 206,36</b>
Totaux	<b>434 007,77</b>	<b>771 168,12</b>
Résultat de clôture	/	<b>337 160,35</b>

Besoin de financement d'investissement : /  
 Excédent de financement d'investissement : **36 432,20 €**  
 Restes à réaliser dépenses investissement : /  
 Restes à réaliser recettes investissement : /  
 Besoin de financement RAR : /  
 Excédent de financement des restes à réaliser : /  
 Besoin de financement de fonctionnement : /  
 Excédent de financement de fonctionnement : **300 728,15 €**  
 Besoin total de financement : /  
 Excédent total de financement : /

- (2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
- **0 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - **300 728,15 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **36 432,20 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2014.**

### **Compte de Gestion 2014 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2014** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2014** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2013**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2014**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

## **2. Compte Administratif et Affectation des résultats 2014 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

(1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>9 594,26</b>
Opérations de l'exercice	<b>21 486,02</b>	<b>15 577,88</b>
Totaux	<b>21 486,02</b>	<b>25 172,14</b>
Résultat de clôture	/	<b>3 686,12</b>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	<b>2 911,28</b>	/
Opérations de l'exercice	<b>35 894,33</b>	<b>46 759,19</b>
Totaux	<b>38 805,61</b>	<b>46 759,19</b>
Résultat de clôture	/	<b>7 953,58</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	<b>2 911,28</b>	<b>9 594,26</b>
Opérations de l'exercice	<b>57 380,35</b>	<b>62 337,07</b>
Totaux	<b>60 291,63</b>	<b>71 931,33</b>
Résultat de clôture	/	<b>11 639,70</b>

Besoin de financement en investissement : /  
Excédent de financement en investissement : **7 953,58 €**  
Restes à réaliser dépenses investissement : /  
Restes à réaliser recettes investissement : /  
Besoin de financement RAR : /  
Excédent de financement des restes à réaliser : /  
Besoin de financement en fonctionnement : /  
Excédent de financement en fonctionnement : **3 686,12 €**  
Besoin total de financement : /  
Excédent total de financement : **11 639,70**

- (1) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
  - a. **0 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - b. **3 686,12 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (2) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **7 953,58 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2014.**

### **Compte de Gestion 2014 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2014** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2014** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2013**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2014**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **3. Compte Administratif et Affectation des résultats 2014** **Assainissement (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

(1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>102 321,35</b>
Opérations de l'exercice	<b>120 855,04</b>	<b>48 054,91</b>
Totaux	<b>120 855,04</b>	<b>150 376,26</b>
Résultat de clôture	/	<b>29 521,22</b>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>86 469,30</b>
Opérations de l'exercice	<b>419 324,60</b>	<b>453 947,05</b>
Totaux	<b>419 324,60</b>	<b>540 416,35</b>
Résultat de clôture	/	<b>121 091,75</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>188 790,65</b>
Opérations de l'exercice	<b>540 179,64</b>	<b>502 001,96</b>
Totaux	<b>540 179,64</b>	<b>690 792,61</b>
Résultat de clôture	/	<b>150 612,97</b>

Besoin de financement en investissement : /  
Excédent de financement en investissement : **121 091,75 €**  
Restes à réaliser dépenses investissement : /  
Restes à réaliser recettes investissement : /  
Besoin de financement RAR : /  
Excédent de financement des restes à réaliser : /  
Besoin de financement en fonctionnement : /  
Excédent de financement en fonctionnement : **29 521,22 €**  
Besoin total de financement : /  
Excédent total de financement : **150 612,97 €**

- (2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
- **0 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - **29 521,22 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **121 091,75 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté

- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2014.**

### **Compte de Gestion 2014 Assainissement (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2014** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2014** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2013**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2014**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **4. Remboursement achat effectué par M. le Maire (7.7 – Avances)**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est nécessaire d'éclairer l'entrée de la mairie pour la sécurité des administrés se présentant au secrétariat le soir (dangerosité des escaliers).

Etant donné que le site AMAZON n'accepte pas les règlements par mandat administratif, Mr le Maire a réglé la somme de **45,78 €** avec sa carte bancaire personnelle pour 2 lampes LED Croled 8W 5050SMD.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide de rembourser intégralement Mr EIGELTHINGER
- Ouvre les crédits nécessaires au remboursement

## **5. Terrains lotissement de la Vigne (8.4 – Aménagement du territoire)**

Suite à la réservation de 2 parcelles communales dans le lotissement de la Vigne (XA 22 et XA 16),  
Suite à l'assujettissement à la TVA de la commune sur les ventes des terrains, M. le Maire propose de fixer à nouveau les prix des terrains du lotissement de la Vigne et d'assujettir les montants des travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Autorise le Maire à ouvrir un budget supplémentaire pour le lotissement communal de la Vigne,
- Autorise le Maire à lancer les consultations pour la viabilité de la rue de la Vigne,
- Décide de fixer à 62,50 € HT soit 75 € TTC les parcelles du lotissement de la Vigne,
- Décide d'assujettir les travaux à la TVA,
- Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à l'affaire.

### **Questions diverses**

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.